



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint Laurent

Re : MESSAGE RADIO DE LA VOIE MARITIME NO. 19 – 2025

Nous avisons les navigateurs que les tirants d'eau dans la section de Montréal au lac Ontario et le canal Welland sont décrits à l'Avis de la Voie maritime no. 15 de 2025. Une nouvelle restriction de tirants d'eau est en vigueur depuis le 23 décembre dans la section Montréal-Lac Ontario.

Les navigateurs doivent noter que tout navire qui entre dans la voie maritime en direction amont au point d'appel 2 et qui navigue en amont de l'écluse d'Iroquois sera désigné comme navire hivernant conformément aux termes détaillés à l'Avis de la Voie maritime no. 14 de 2025.

L'enlèvement des aides à la navigation dans la section de Montréal au lac Ontario est en cours, de plus amples renseignements sont disponibles du centre de contrôle approprié.

La navigation à sens unique est en vigueur dans le canal de la Rive-Sud. Aucune rencontre est permise dans le canal de la Rive-Sud. La navigation à sens unique est en vigueur dans le bassin intermédiaire entre les écluses Eisenhower et Snell.

De la glace est présente dans le canal de la Rive-Sud, à Beauharnois, dans les ancrages de Saint-Zotique et Pointe Fortier, ainsi que dans le canal Wiley-Dondero, dans la région Montréal au lac Ontario. De plus amples renseignements sont disponibles du centre de contrôle approprié.

Il est extrêmement important, pour les navires naviguant dans tous les endroits où la glace est présente de naviguer aussi lentement que la sécurité le permet afin de ne pas déranger les glaces. Les navigateurs doivent faire preuve d'une prudence particulière lorsqu'ils transitent le canal de Beauharnois.

La température de l'eau à Saint-Lambert le 29 décembre est de 0 degré Celsius. La température l'an dernier était de 0 degré Celsius. La moyenne des dix dernières années est de 0.7 degrés.

À 23h59 le 28 décembre, le nombre de navires océaniques en amont de Saint-Lambert était de 23 comparativement à 15 en 2024. En amont de Port Weller, le nombre était de 3 comparativement à 4 en 2024.

L'ouverture de l'estacade A (Prescott/Ogdensburg) a été réduite à 600m. L'ouverture est indiquée par des bouées ; l'une munie d'un feu vert clignotant rapide, et l'autre d'un feu rouge clignotant rapide.

L'installation de l'estacade G est complétée jusqu'aux extrémités du chenal de navigation.

Toutes les procédures décrites à l'Avis de la Voie maritime no. 14 de 2025 demeurent en vigueur.

Le prochain message radio sera émis mardi, le 30 décembre 2025.

Le centre de contrôle de La voie maritime diffusera uniquement que les informations critiques à la radio.

Le 29 décembre 2025